

2010/2532 - Programmation financière 2010 au titre de la réduction des risques (lutte contre les addictions et toxicomanies/ lutte contre le sida) - Attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations - Attribution d'une subvention d'investissement à l'Association de Promotion des Maisons Médicales de Garde Libérale Lyonnaises (Direction du Développement Territorial) (BMO du 07/06/2010, p. 1369)

Rapporteur : Mme FAURIE GAUTHIER Céline

Mme FAURIE GAUTHIER Céline, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, ce rapport qui a reçu un avis favorable de la Commission a plusieurs objets :

- Tout d'abord, une subvention d'investissement aux Maisons Médicales de Garde pour un peu plus de 11 000 euros afin de réaliser des petits travaux et renouveler du matériel car certaines ont déjà 7 ans.

- Ensuite des subventions aux associations suite à un appel à projet pour financer des actions de prévention à hauteur d'environ 90 000 euros pour la lutte contre les conduites à risque, qu'il s'agisse d'addictions, de toxicomanies ou des maladies sexuellement transmissibles.

A noter une aide nouvelle par rapport à l'année dernière, à l'Association ADHEC qui agit auprès des publics précaires, dans les foyers pour inciter au dépistage des hépatites.

Permettez-moi juste de profiter de la présentation de ce rapport pour remercier ces nombreux bénévoles que je rencontre. A titre d'exemple je citerai juste une Association « Alcool Assistance » dans le 5^e arrondissement qui, comme les autres associations offre à ceux qui rencontrent des problèmes de santé, un lieu d'écoute, de soutien et de respect.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : Je retire mon intervention. En revanche, je demanderai volontiers une explication de vote sur le prochain rapport 2513.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Mmes d'Anglejan et de Lavernée ont voté contre.)

(Adopté.)